

FORMULAIRE D'ADHESION

Le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) définit les droits et obligations des détenteurs de matériels roulants préservés (D) et des entreprises ferroviaires (EF) dans les trains desquelles ces matériels sont incorporés.

Le texte complet du CUU peut être téléchargé sur le site www.cuu-mrfp.fr.

La structure mentionnée ci-après:

Nom	SNCF VOYAGES
Adresse	2 PLACE DE LA DEFENCE 92053 NATERRE
Forme juridique	EPIC
Représentée par	DELPHINE COUZI
En qualité de	DIRECTRICE DE LA PRODUCTION
E-mail de contact	Delphine.couzi@sncf.fr

déclare par la présente accepter le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) en tant que

- Entreprise ferroviaire (EF) détentrice d'un certificat de sécurité pour le transport de voyageurs¹
 Entreprise ferroviaire (EF) autre²
 Détenteur (D) adhérent de l'UNECTO
 Organisation représentative d'entreprises ferroviaires ou de détenteurs

avec tous les droits et obligations d'un signataire du CUU dans la version en vigueur au moment de la date ci-après.

Date : 25/10/2017

Nom : COUZI DELPHINE

Signature :



Cachet de la structure SNCF VOYAGES Direction des opérations et du service aux clients 2, Place de la Défense BP 440 - CNIT 1 92053 PARIS LA DÉFENSE CEDEX



Formulaire à renvoyer à l'UNECTO 24 rue Louis Blanc 75010 PARIS ou par mail contact@unecto.fr.
L'UNECTO assure le secrétariat du CUU-MRFP.

¹ Ou entreprise agissant comme sous-traitant de la SNCF au titre de l'article 4.1 du cahier des charges de la SNCF et titulaire d'une attestation de sécurité

² Pour des acheminements à vide de matériel roulant exclusivement